

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 54 (1981)

Heft: [1]

Artikel: Ouverture du Congrès pédagogique de la FSEP

Autor: Piaget, Paul-Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ouverture du Congrès pédagogique de la FSEP

le vendredi 24 octobre 1980 à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel

par P. A. Piaget, président central FSEP

L'école privée peut-elle encore survivre?
Ist die Privatschule noch lebensfähig?

Tel est le thème qui fut choisi, il y a de cela près d'une année, pour le Congrès pédagogique de la Fédération Suisse des Ecoles Privées de 1980.

Si aucune publicité tapageuse n'a été faite autour de ce thème, c'est peut-être afin d'éviter qu'un vent de panique ne se mette à souffler à travers nos écoles et les milieux intéressés à leur survie, peut-être aussi parce que nos établissements d'enseignement privé ressentent très diversément les effets de l'évolution économique et, disons-le aussi, les effets de l'évolution de notre civilisation.

En tant que président central de la Fédération suisse des écoles privées, de par les contacts que ces fonctions me donnent d'avoir, j'entends les propos les plus divers, qui vont de l'optimisme le plus vigoureux au pessimisme le plus noir, en passant par des opinions plus nuancées. Alors que tout récemment, le représentant d'une association régionale me déclarait que la rentrée d'automne a rarement été aussi favorable, pour les écoles membres de celle-ci, la directrice d'un institut, dans sa lettre d'excuse pour ces journées pédagogiques, faisait allusion au fait que, je cite: «les écoles privées disparaissent les unes après les autres et qu'il serait intéressant d'en connaître les raisons» (citation terminée).

C'est pour tenter de redonner l'espoir à ceux des directeurs qui auraient tendance à le perdre et aussi pour consolider l'optimisme de ceux qui manifestent la confiance la plus absolue en l'avenir, que nous avons fait appel à des orateurs de valeur pour vous aider à résoudre vos problèmes tant d'éducateurs que de chefs d'entreprise.

En vous souhaitant à toutes et à tous une très cordiale bienvenue à Neuchâtel, nous espérons que vous retirerez le maximum de profit des conférences et des discussions qui se dérouleront au cours de ces deux journées, pour le bien et la prospérité de vos écoles.

Ce Congrès pédagogique, il est à peine nécessaire de le dire, doit atteindre un autre but, celui de favoriser les contacts entre collègues de tout le pays, et aussi avec les invités, lors de conversations particulières ou en petits groupes.

Dans le tintamarre revendicatif de cette fin de vingtième siècle, où il est beaucoup plus question de l'acquisition de nouveaux droits et d'avantages de toute sorte et bien moins de devoirs et de la prise de responsabilités, il faut admettre que notre Fédération fait peu de bruit, pas assez peut-être, puisque bien souvent seuls ceux qui parlent haut et fort parviennent à leurs fins et pourtant, nos établissements d'enseignement privé se débattent souvent dans des difficultés qui paraissent sans issue et pourraient être ainsi enclins à faire valoir leurs légitimes aspirations.

Des internats par exemple, qui préparent aux maturités ou baccalauréats étrangers, souffrent cruellement des restrictions apportées à l'engagement de personnel étranger, seuls des professeurs étrangers pouvant préparer les élèves à l'acquisition de tels titres. Il en va de même pour l'engagement de personnel de maison, la main-d'oeuvre suisse se faisant rare pour l'accomplissement de telles besognes.

Ailleurs, on ressent une intervention toujours plus grande de l'Etat dans des domaines

qui étaient réservés jusqu'ici à l'école privée. A cet égard, on se pose parfois une question: celle de savoir pour quelle raison, au sein de nos collectivités publiques, les milieux ou les partis qui se réclament, en politique ou en économie, de la doctrine libérale et se déclarent partisans de l'économie de marché, manifestent de tendances étatiques, dès qu'il s'agit d'enseignement et d'éducation. Peut-être discernerons-nous une réponse à cette question au cours des exposés qui nous seront présentés. Une coïncidence veut que, dans cet Hôtel de Ville de Neuchâtel, avait lieu, le 27 mai 1972, une réunion amicale des associations d'enseignement privé de Suisse française. A l'issue de celle-ci, le président de l'Association genevoise d'alors, M. Schulz, s'en allait discrètement et son départ marquait le début d'une rupture de toute collaboration de cette importante association avec la Fédération suisse des écoles privées. Aujourd'hui, en ce même édifice, nous avons l'honneur et le très grand plaisir d'accueillir l'Association genevoise des écoles privées qui, au cours de son assemblée générale du 3 octobre dernier, a décidé de reprendre sa place au sein de notre Fédération. L'Assemblée des délégués de la Fédération Suisse romande s'étant prononcée le 8 octobre en faveur de son admission, c'est donc en tant que membre à part entière, qu'elle participe aux travaux de notre Congrès.

Ainsi, notre Fédération suisse peut maintenant aller de l'avant en comptant sur l'appui d'établissements d'enseignement privé du pays tout entier et une nouvelle phase peut s'ouvrir devant elle: celle de la création d'une communauté de travail avec les groupements d'écoles privées qui se trouvent actuellement en dehors de notre Fédération. Je ne voudrais pas manquer également de me réjouir de la présence de tous ces collègues de Suisse alémanique et de Suisse romande qui, très fidèlement et dans un esprit positif, apportent à notre Fédération leur appui et leur soutien et dont la présence aujourd'hui témoigne de leur attachement à cette institution qui compte maintenant 32 années d'existence. Si la très grande diversité de nos écoles et le fédéralisme font qu'il est difficile de trouver des dénominateurs communs, une ferme volonté s'est manifestée maintes fois de demeurer unis et d'éviter tout éclatement. Au cours du repas officiel, qui nous réunira en l'Hôtel Du Peyrou, nous aurons le plaisir de saluer nos invités que nous remercions d'ores et déjà d'avoir accepté de participer à cette cérémonie d'ouverture.

Nous ferons une exception en saluant la présence de M. Alex Billeter, directeur de l'ADEN, Association pour le développement économique de Neuchâtel, qui ne peut se joindre à nous tout à l'heure, ce que nous regrettons. Nous sommes particulièrement reconnaissants à M. Billeter, qui a accompli des efforts méritoires pour la promotion touristique de Neuchâtel, de l'appui qu'il n'a cessé d'accorder aux établissements d'enseignement privé de la place.

Une exception également pour souhaiter la bienvenue à M. Allison l'un des directeurs de l'Ecole Secondaire régionale, qui ne peut participer au repas, de même qu'aux représentants de la presse.

Et maintenant, en souhaitant à tous de bonnes heures de détente à Neuchâtel en même temps qu'un séjour fructueux, je déclare ouvert le Congrès pédagogique 1980 de la Fédération Suisse des Ecoles Privées.

Paul-Albert Piaget
président central FSEP